

# Résilience et force des fondements coopératifs

Autor(en): **Swaton, Sophie / Baranzini, Roberto**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **71 (2013)**

Heft 4

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-390974>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# RÉSILIENCE ET FORCE DES FONDEMENTS COOPÉRATIFS

SOPHIE SWATON

*Centre d'études interdisciplinaires Walras Pareto, Université de Lausanne*  
*sophie.swaton@unil.ch*

ROBERTO BARANZINI

*Centre d'études interdisciplinaires Walras Pareto, Université de Lausanne*  
*roberto.baranzini@unil.ch*

Dans le précédent dossier sur les coopératives,<sup>1</sup> nous avons mis en avant les vertus, mais aussi les limites de l'entreprise coopérative relatives à son inclusion et son positionnement dans le droit, l'économie et la gouvernance organisationnelle. Les valeurs et les principes coopératifs constituent le fondement du modèle coopératif et définissent son identité. Cependant, certains pourraient considérer ces fondements comme étant la source des limites et des rigidités du mode d'entreprise coopérative. Or c'est précisément cette identité et son fonctionnement qui confèrent aux coopératives une capacité d'innovation et d'adaptation qui s'incarnent au travers des pratiques significatives. De la sorte, dans ce second dossier nous avons souhaité dresser un portrait de pratiques coopératives qui illustrent comment – du Québec à la Suisse, en passant par le Danemark et la France – l'entreprise coopérative offre une réponse innovante aux nouveaux besoins de ses membres, mais aussi aux défis auxquels font face les communautés.

Ainsi, J-P Girard propose un panorama du coopérativisme au Québec, un mouvement historique et culturel fortement ancré dans le paysage québécois avec plus des deux tiers de la population adhérant à une coopérative. Une forme récente se développe depuis une décennie sous le nom de coopérative de solidarité dans des nouveaux domaines au croisement de l'économique et du social: service de proximité, environnement, commerce équitable, secteur «récréotouristique» mais aussi approvisionnement alimentaire, comptoir postal, autant de services essentiels à la survie de la communauté dans des milieux isolés. Plus généralement, l'auteur relève deux tendances entre les coopératives plus anciennes qui sont parvenues à une certaine maturité les rendant plus compétitives sur les marchés, et d'autres plus nouvelles, soucieuses de renforcer la participation citoyenne déjà importante dans un pays où les enfants sont déjà initiés aux vertus de la coopération.

En la matière, le Danemark fait figure de bon élève à travers la coopérative Middelgrunden comme l'analysent E. Dubetz et D. Stokkink à travers les coopératives d'énergies renouvelables qui permettent aux citoyens de s'emparer des outils de production et des réseaux de

---

<sup>1</sup> Titre du dossier: «Gouvernance coopérative», Swaton S. et Baranzini R., septembre 2013, 71, 3.

transport et de distribution de l'énergie considérée comme un bien commun. Leurs principaux avantages résident dans le principe de la double qualité, assurant une solidification du capital de l'organisation, dans la gouvernance coopérative qui inspire confiance aux clients et dans leur production entièrement renouvelables leur assurant en prime le soutien d'ONG environnementalistes.

Parallèlement au secteur vert, l'informatique est un autre domaine en vue. Le modèle coopératif peut s'en saisir, donnant à voir une forme particulièrement adaptée de ses principes comme en témoigne l'expérience qu'en livrent L. Baranzini et C. Piffaretti à travers la coopérative suisse Itopie informatique. Son originalité, outre l'inscription marquée de préoccupations environnementales et sociales, consiste en sa genèse: la transformation d'une raison individuelle en coopérative. De plus, trois catégories de membres sont associées: les coopérateurs salariés, les coopérateurs prestataires et ceux bénéficiaires. En ce sens, cette jeune coopérative innovante qui souhaite incarner les valeurs de la chambre de l'ESS genevoise à laquelle elle a adhéré, se rapproche des sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) et des entreprises collectives partagées (ECP) françaises.

Du côté de nos voisins en effet, l'apparition récente des coopératives d'activité et d'emplois (CAE) alimente les réflexions et nous amènent à nous interroger sur cette nouvelle forme d'entreprendre collectivement. S. Bossuet et M. de Poorter rappellent les modalités particulières de fonctionnement de ces coopératives qui initient une nouvelle forme d'entrepreneuriat collectif en France, s'inscrivant dans la tradition de société de personnes du mouvement coopératif mais en combinant initiative personnelle et solidarité au sein d'une entreprise partagée. Les auteurs livrent alors les expériences d'Artenréel, une CAE qui affronte les défis rencontrés par les acteurs artistiques et culturels.

Peut-on aller au-delà des CAE et penser des «méta - CAE» en vue de mettre en place un système de formation pour les entrepreneurs qui souhaiteraient se convertir au modèle coopératif? C'est la question que posent dans une écriture collective des coopérateurs de deux CAE de France voisine, Oxalis et Coopaname, ayant mis en place la «Manufacture ouvrière». L'enjeu est de promouvoir une évolution de la coopération avec une formation à la démocratie, processus lent et nécessaire à l'acquisition de l'identité coopérative et de ses vertus. Elle nécessite des révolutions dans la gouvernance à mettre progressivement en place. A l'opposée, Y. Jaggi présente ce qu'elle nomme le «paradoxe coopératif» à travers les pratiques des deux géants suisses de la distribution.

Cet enjeu relatif à la diffusion du modèle coopératif constitue la toile de fond de ce dossier et soulève la question fondamentale du lien avec le politique. Nous le reformulerons donc à l'issue de ce dossier, une fois mise en valeur la richesse des pratiques de terrain, incontournables pour alimenter le débat.